



Voie réservée du périph
Alors, cette première
journée de
verbalisation ?

➔ P. XII

Votre fait du jour Pourquoi les Parisiens
tiennent tant à leurs pavés ➔ P. VI-VII

91

Samedi 3 mai 2025 · Essonne

Matin 18°
Midi 23°
Soir 18°



Le Grand Parisien

ATHIS-MONS | La ville vient de signer une convention avec le lycée Clément-Ader afin de proposer, par exemple, aux mineurs fautifs d'assister à des procès ou de suivre des permanences d'associations.

Des stages éducatifs contre les violences sexistes

Thomas Diquattro

ÉDUCER par l'empathie, sensibiliser à travers la prévention. C'est le sens de l'engagement pris par la mairie d'Athis-Mons et le lycée Clément-Ader, mercredi, avec la signature d'une convention à destination des jeunes auteurs de violences sexistes et sexuelles (VSS). L'idée ? Inciter les lycéens ayant commis des infractions de cette nature à suivre un stage éducatif au sein de la mairie et des instances judiciaires. « C'est une première », salue Alice Carpentier, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité à la préfecture de l'Essonne.

Les stages seront organisés sur la base du volontariat, avec l'assentiment du jeune intéressé et de sa famille. Le dispositif se veut comme « une alternative aux poursuites pénales, souligne Samia Hebbadj, adjointe au maire chargée des solidarités, de la santé et de l'égalité femmes-hommes. On est entre l'exclusion du lycée et le tribunal. »

Brimades, gestes déplacés...

En clair, les futurs stagiaires seront des lycéens ayant commis des actes qui ne sont pas pénalement répréhensibles, mais suffisamment graves pour entraîner des poursuites éducatives : insultes, brimades, gestes déplacés... C'est pour « mettre à profit » ce temps d'exclusion, après un fait commis dans le lycée, que cette convention a été créée, défend François Roques, directeur de l'ACJIE 91 (Association pour le contrôle judiciaire en Essonne), associée au projet.

Avec, à l'origine, un cas « pratique ». Il y a quelques mois, un lycéen de Clément-



Ader se rend coupable d'un acte à caractère sexiste dans l'enceinte de l'établissement, à destination d'une camarade de classe. « À la suite de cela, nous avons été saisis par le lycée

pour trouver des solutions éducatives pour ce jeune », relate l'adjointe Samia Hebbadj.

En une semaine, l'équipe municipale, en lien avec la préfecture et l'ACJIE 91, monte un

projet de stage éducatif pour le mis en cause. Ce dernier, comme ses parents, se montre « proactif » devant l'idée. Quelques semaines plus tard, l'adolescent assiste à une audience

Les stages seront organisés sur la base du volontariat, avec l'assentiment du jeune intéressé et de sa famille. (Illustration).

dédiée aux violences conjugales au tribunal d'Évry-Courcouronnes. La convention lycée-mairie est née. À l'avenir, les lycéens pourront ainsi assister à des procès donc, mais aussi suivre des permanences d'associations dédiées aux VSS, participer à des réunions en mairie sur ce thème, rencontrer des victimes... Soit un dispositif à « forte valeur éducative, qui inculque l'empathie aux adolescents », défend Sandrine Da Cunha, la proviseure du lycée Clément-Ader.

Les insultes générées se banalisent

Les premiers stages éducatifs d'Athis-Mons vont être organisés dans les prochaines semaines. Chacun sera « évolutif » selon le profil de l'adolescent qui y aura droit. « Par ces ac-

tions de prévention, on veut les faire sortir des cycles de violence », argue François Roques. « Je pense que c'est une bonne idée, juge Augustin, lycéen scolarisé en Essonne. Certains ne prennent pas en considération leurs actes, ils prennent ça pour des blagues. Si on leur montre efficacement que ça peut faire du mal aux autres, ça va les amener à prendre conscience de tout ça. »

En cas de résultat probant, le dispositif mis en place à Athis-Mons pourrait être systématisé à d'autres lycées du département. À écouter la proviseure du lycée Clément-Ader, la situation l'exige : « On assiste à une banalisation des insultes générées chez nos élèves, à des atteintes à l'identité féminine. Tout cela est à déconstruire, ça passe par ce genre d'actions. » Selon le dernier baromètre du sexisme en France publié par le Haut conseil à l'égalité des femmes et des hommes, 86 % des femmes déclarent avoir personnellement subi une situation sexiste.

CHILLA + YOA
+ 1^{re} partie : Olga Kiav
Samedi 17 mai 2025 - 20h
Tarif plein : 21€ / réduit : 10€ / adhérent : 15€

LE PLAN
Rendez-vous sur :
www.leplan.com

VINDABAR :
1^{re} partie : Marathon
Jeudi 22 mai 2025 - 20h
Tarif plein : 15€ / réduit : 12€ / adhérent : 9€